

(19)



(11)

EP 2 702 883 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

05.03.2014 Bulletin 2014/10

(51) Int Cl.:

A41D 25/02 (2006.01)

A41D 25/04 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **13290153.9**

(22) Date de dépôt: **01.07.2013**

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME

(71) Demandeur: **Vansuyt, Clotilde**
75018 Paris (FR)

(72) Inventeur: **Vansuyt, Clotilde**
75018 Paris (FR)

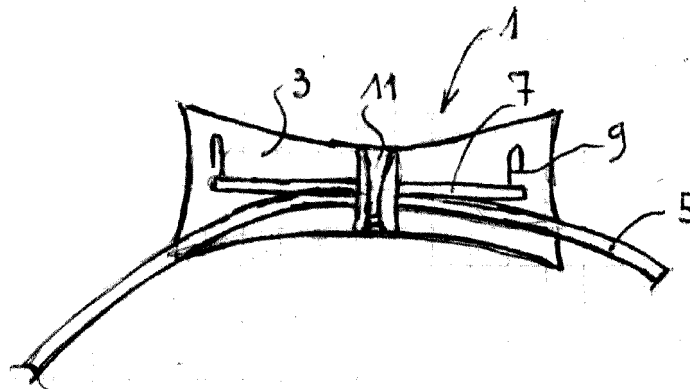
(30) Priorité: **24.07.2012 FR 1202087**

(54) **Dispositif de kit tout en un amovible pour noeud papillon**

(57) L'invention concerne un dispositif de noeud papillon (1), notamment destiné à être porté à titre décoratif par une personne, homme, femme ou enfant, caractérisé en ce qu'il comporte au moins un noeud papillon (3), au moins un moyen de liaison (5) solidaire du noeud pa-

pillon, destiné à être reçu par le cou de la personne, au moins un moyen de confinement (7) du moyen de liaison et au moins un moyen de fixation (11) apte à permettre d'attacher le dispositif de noeud papillon à une partie du corps de la personne.

FIG. 1



EP 2 702 883 A1

Description

[0001] L'invention concerne un accessoire vestimentaire formant noeud papillon pour l'homme, la femme et l'enfant. Il est conçu comme accessoire décoratif papillon pour la femme, l'homme et l'enfant, à la ceinture, au bras, au dos, à la chevelure, ou en collier autour du cou. Ce dispositif amovible qui comprend collier, broche et barrette peut se greffer sur n'importe quel accessoire décoratif, tel un bijou ou un foulard noué en forme de noeud, de fleur, etc.

[0002] On connaît un noeud papillon en tant qu'accessoire vestimentaire pour l'homme, porté au cou de ce dernier. Un tel noeud papillon ne peut être utilisé commodément pour la femme, et l'enfant à titre décoratif, porté par exemple par la femme au bras, au dos, à la ceinture, aux cheveux, ou en collier, etc.

[0003] On connaît par ailleurs par US 1926 209 A un noeud papillon permettant de désolidariser le noeud de la bande, cette dernière étant par exemple maintenue sur un axe support.

[0004] On connaît généralement des variantes du noeud papillon associées à des broches, des barrettes ou des colliers, toutes portées séparément. Il existe un besoin de porter un noeud papillon ou autre accessoire décoratif sous plusieurs formes de port (barrette, collier, broche, serre-tête) depuis un même noeud ou accessoire décoratif.

[0005] La présente invention propose de répondre à ce besoin en tout et partie.

[0006] L'invention vise à remédier à cet inconvénient et propose un dispositif de noeud papillon, notamment destiné à être porté à titre décoratif par une personne, homme, femme ou enfant, **caractérisé en ce qu'il** comporte au moins un noeud papillon ou analogue, au moins un moyen de liaison telle une bande disposée solidaire du noeud papillon, destiné à être reçu par une partie de corps de la personne, tel le cou, un bras, la chevelure ou l'épaule, au moins un moyen de confinement du moyen de liaison et au moins un moyen de fixation apte à permettre d'attacher le dispositif de noeud papillon à une partie du corps ou de vêtement ou d'accessoire de port de la personne, tel un chapeau, un vêtement ou sous vêtement, un bras, la chevelure.

[0007] Ainsi, le moyen de liaison peut être déployé du moyen de confinement et être passé autour du cou de la personne (en port traditionnel du noeud papillon), d'un homme notamment, ou être confiné sur le moyen de confinement pour pouvoir être attaché à une partie du corps de la personne, au bras, au dos, à la ceinture, à l'épaule, à la chevelure d'une femme. Le noeud papillon peut alors être porté indifféremment par un homme, autour du cou de ce dernier à l'aide du moyen de liaison passé au cou, ou par une femme, à une partie de corps ou de vêtement ou sous vêtement ou d'accessoire de port ou vestimentaire de cette dernière, à l'aide du moyen de fixation en attache à la partie de corps ou au vêtement ou sous vêtement ou à l'accessoire vestimentaire.

[0008] Le moyen de liaison peut être une simple bande textile, lien ou collier souple ou semi-rigide tel un serre-tête, à passer autour d'une partie de corps de la personne, tel le cou, un bras, la tête et la chevelure de la personne.

[0009] Le moyen de confinement peut être une platine ou une barrette montée solidaire du noeud papillon, occultée par ce dernier en service et sur laquelle peut être confiné, par exemple replié, voire enroulé, le moyen de liaison.

[0010] Le moyen de confinement peut avoir une forme diverse, ronde, rectangulaire, triangulaire ou autre, et notamment décorative propre à donner un effet esthétique au dispositif de noeud ou accessoire de port décoratif. Le moyen de confinement peut ainsi avoir une forme décorative à même d'apporter un effet esthétique au noeud papillon ou accessoire décoratif porté, par exemple par une mise en forme du noeud ou de l'accessoire ou par l'apport d'éléments décoratifs supplémentaires.

[0011] Il peut avoir aussi une forme purement technique telle rectangulaire pour le repliement du moyen de liaison sur son extension, ou ronde pour l'enroulement du moyen de liaison sur son pourtour. Ledit moyen de confinement peut être disposé dissimulé à l'arrière du noeud ou de l'accessoire, ou être mis en évidence en tant qu'élément décoratif à l'avant du noeud ou de l'accessoire décoratif pour un effet grunge et décalé.

[0012] Le dispositif peut encore comporter plusieurs moyens de confinement, l'un pour recevoir une bande et l'autre pour recevoir une chaîne ou une chaînette. Le ou les dits moyens de confinement sont en particulier agencés l'un à l'autre de façon à occuper un espace réduit sur le dispositif en service, par exemple dans une forme relativement plate et de faible épaisseur sur le dispositif monté sur la personne.

[0013] Le noeud papillon ou accessoire décoratif peut avoir une forme diverse (toutes formes esthétiques imaginables) telles une boucle ou une fleur.

[0014] Le noeud papillon ou accessoire décoratif peut être monté solidaire du moyen de confinement de façon fixe, par exemple par couture, collage, soudure. De préférence, il peut être monté de façon mobile, par exemple par une attache rapide de type bande « velcro » ou autre, une broche, un aimant, en sorte que le noeud puisse être remplacé aisément selon les personnes et les circonstances de port, étant choisi de différentes tailles, couleurs et configurations.

[0015] Le moyen de fixation peut être divers tel une épingle, une broche, une boucle, une languette, une barrette ou moyen analogue, monté solidaire du moyen de confinement, en particulier adapté à la partie du corps de la personne qui le reçoit. Il est disposé de préférence à l'arrière du noeud papillon et destiné à être reçu sur une partie du corps de la personne, par exemple fixé à un vêtement, à un accessoire vestimentaire tel une ceinture, un chapeau, à un membre du corps tel un bras, une jambe, voire à un bijou porté par cette personne.

[0016] Plusieurs moyens de fixation peuvent être mon-

tés au dispositif de noeud ou accessoire décoratif, par exemple deux moyens de fixation tels une barrette pour l'attache aux cheveux de la personne et une épingle pour l'attache à un vêtement ou un accessoire de port, par exemple un chapeau ou ceinture de la personne.

[0017] L'invention concerne également un kit d'accessoire décoratif dit « tout en un » apte à recevoir un noeud papillon ou un autre accessoire décoratif, comportant au moins un moyen de confinement de l'élément de liaison du noeud ou de l'accessoire et au moins un moyen de fixation à une partie du corps d'une personne, et une nouvelle utilisation d'un dispositif de noeud papillon tel que décrit ci-dessus, formant accessoire décoratif pour une personne, homme, femme et enfant.

[0018] Des modes de réalisation du dispositif de noeud papillon sont à présent décrits à titre non limitatif en référence au dessin annexé, sur lequel :

La figure 1 est une vue en élévation d'un dispositif de noeud papillon selon l'invention, montré à l'opposé de la face apparente du noeud de papillon, le dispositif de noeud papillon étant en position de montage autour du cou d'une personne,

La figure 2 est une vue du moyen de repliage et du moyen de fixation de ce dispositif de noeud papillon en position pour être monté à une partie de corps d'une personne, et

La figure 3 est une vue analogue à la figure 2 selon une variante de réalisation.

[0019] Avec référence au dessin, à la figure 1 en particulier, le dispositif de noeud de papillon 1 représenté comporte un noeud de papillon 3 proprement dit et un bandeau ou lien 5 destiné à être passé autour du cou d'une personne pour soutenir le noeud de papillon 3 en position élégante de la personne. Le bandeau 5 est ici représenté partiellement en position autour du cou de la personne.

[0020] Le dispositif de noeud de papillon 1 comprend en outre un dispositif de confinement 7 à forme de barrette mince et discrète, disposé à l'opposé de la face apparente décorative du noeud papillon 3 et occulté par ce dernier en position de port par la personne.

[0021] Le dispositif de confinement 7 à forme de barrette comprend à chacune de ses extrémités une broche 9 en saillie coudée vers l'extérieur à son extrémité apte à recevoir en repliage avec son homologue le bandeau 5 de un à plusieurs tours sur lui-même, comme il est représenté à la figure 2.

[0022] Une boucle 11 de fixation à une ceinture (ou dispositif de fixation analogue), par exemple en position centrale avant ou dorsale de la personne, femme ou fille notamment, est fixée à la barrette 7, à l'opposé du noeud papillon 3.

[0023] Cette boucle 11 peut être remplacée par ou associée à une épingle en tant que deuxième moyen de fixation, voire une languette ou lien analogue (non représenté), à même de solidariser le dispositif de noeud de

papillon à un vêtement, par exemple à un revers de manche de chemise ou au dos d'une chemise de la personne ou autre, ou à une partie de corps de la personne, bras ou jambe ou la chevelure de cette dernière.

[0024] Le dispositif de confinement 7 est monté solidaire du noeud papillon par tout dispositif d'attache adéquat, par exemple couture, agrafe, collage etc. Cette attache peut contribuer à maintenir une conformation élégante du noeud papillon.

[0025] Le dispositif de confinement à barrette 7 peut être remplacé (figure 3) par un couronne 7', notamment à épaulements opposés externes annulaires, propre à permettre l'enroulement du bandeau ou moyen de liaison 5' sur la couronne, le dispositif de fixation 11' (broche) étant alors solidarisé à cette couronne à l'opposé du noeud papillon. L'enroulement du bandeau 5' forme alors un bouton émergeant au centre du noeud papillon 3' et qui renforce l'effet décoratif du dispositif de noeud de papillon 1'.

[0026] Il est à noter que le bandeau ou moyen de liaison 5, 5' peut faire partie du noeud papillon 3, 3' ou être distinct de celui-ci, étant alors solidarisé au dispositif de confinement 7, 7'.

[0027] Le noeud de papillon 3' peut également être attaché au dispositif de confinement 7' par un dispositif d'attache rapide (non visible), de type bande « velcro » par exemple disposé à l'avant de la couronne 7', comme mentionné précédemment, ce qui permet un échange facile du noeud papillon pour s'adapter à la personne et aux circonstances d'exigences vestimentaires.

Revendications

1. Dispositif de noeud papillon (1, 1'), notamment destiné à être porté à titre décoratif par une personne, homme, femme ou enfant, **caractérisé en ce qu'il** comporte au moins un noeud papillon (3, 3') ou analogue, au moins un moyen de liaison (5, 5') telle une bande disposée solidaire du noeud papillon, destiné à être reçu par une partie de corps de la personne, tel le cou, un bras, la chevelure ou l'épaule, au moins un moyen de confinement (7, 7') du moyen de liaison (5, 5') et au moins un moyen de fixation (11, 11') apte à permettre d'attacher le dispositif de noeud papillon à une partie du corps ou de vêtement ou d'accessoire de port de la personne, tel un chapeau, un vêtement ou sous vêtement, un bras, la chevelure, le moyen de confinement étant une platine ou une barrette (7) montée solidaire du noeud papillon (3), occultée par ce dernier en service et sur laquelle peut être confiné, par exemple replié, voire enroulé, le moyen de liaison (5), ou une couronne (7)' propre à permettre l'enroulement du moyen de liaison (5') sur lui-même.
2. Dispositif de noeud papillon selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le moyen de liaison (5, 5')

est une simple bande textile ou un collier souple ou semi-rigide, à passer autour d'une partie de corps de la personne.

3. Dispositif de noeud papillon selon la revendication 1, 2, **caractérisé en ce que** le moyen de fixation est une épingle, une broche, une boucle (11, 11'), une languette ou moyen analogue, monté solidaire du moyen de confinement (7, 7') à l'opposé du noeud papillon et destiné à être reçu sur une partie du corps de la personne. 5
10
4. Dispositif de noeud papillon selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le moyen de liaison (5, 5') fait partie du noeud papillon (3, 3'). 15
5. Dispositif de noeud papillon selon l'une des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** le moyen de liaison (5, 5') est distinct du noeud papillon (3, 3'), étant alors solidarisé au dispositif de confinement (7, 7'). 20
6. Dispositif de noeud papillon selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** le noeud papillon (3') est attaché au moyen de confinement (7') par un dispositif d'attache rapide. 25
7. Dispositif de noeud papillon selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** plusieurs moyens de fixation sont montés au dispositif de noeud, par exemple deux moyens de fixation tels une barrette pour l'attache aux cheveux de la personne et une épingle pour l'attache à un vêtement ou un accessoire de port, par exemple chapeau ou ceinture de la personne. 30
35
8. Dispositif de noeud papillon selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le moyen de confinement a une forme décorative à même d'apporter un effet esthétique au noeud papillon ou accessoire décoratif porté, par exemple par une mise en forme du noeud ou de l'accessoire ou par l'apport d'éléments décoratifs supplémentaires. 40
45
9. Dispositif de noeud papillon selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce qu'il** comporte plusieurs moyens de confinement, l'un pour recevoir une bande et l'autre pour recevoir une chaîne ou une chaînette, le ou les dits moyens de confinement étant en particulier agencés l'un à l'autre de façon à occuper un espace réduit sur le dispositif en service, par exemple dans une forme relativement plate et de faible épaisseur sur le dispositif monté sur la personne. 50
55
10. kit d'accessoire décoratif dit « tout en un » apte à

recevoir un noeud papillon (3, 3') ou un autre accessoire décoratif, comportant au moins un moyen de confinement (7, 7') de l'élément de liaison du noeud ou de l'accessoire et au moins un moyen de fixation (5, 5') à une partie du corps d'une personne, le moyen de confinement étant une platine ou une barrette (7) montée solidaire du noeud papillon (3), occultée par ce dernier en service et sur laquelle peut être confiné, par exemple replié, voire enroulé, le moyen de liaison (5), ou une couronne (7)', propre à permettre l'enroulement du moyen de liaison (5') sur lui-même.

FIG. 1

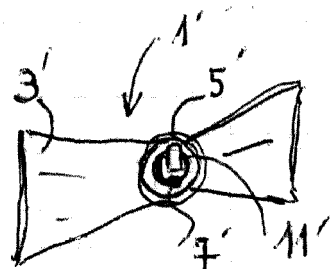
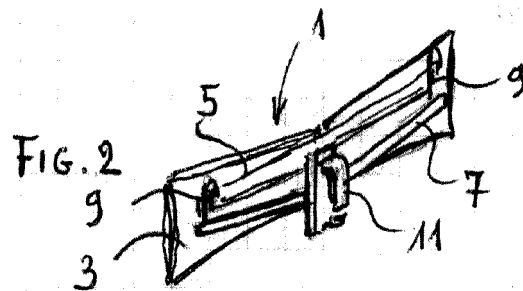
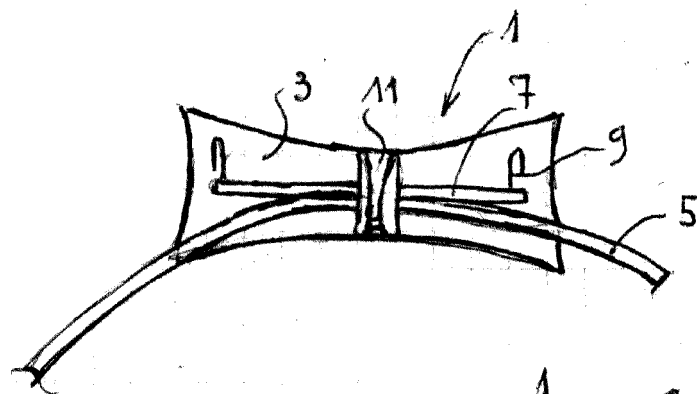


FIG 3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 13 29 0153

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 1 926 209 A (MAROTH FRANK S) 12 septembre 1933 (1933-09-12) * le document en entier *	1-10	INV. A41D25/02 A41D25/04
A	US 3 376 579 A (KITCHEN EARL M) 9 avril 1968 (1968-04-09) * le document en entier *	1-10	
A	US 3 300 789 A (THISTLE HARRY C) 31 janvier 1967 (1967-01-31) * le document en entier *	1-10	
A	GB 201 458 A (ELLEN HAIL) 2 août 1923 (1923-08-02) * le document en entier *	1,10	
A	US 5 361 413 A (SCHAEFER AARON M [US]) 8 novembre 1994 (1994-11-08) * le document en entier *	1,10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A41D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		28 janvier 2014	Fonseca Fernandez, H
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

2

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 13 29 0153

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

28-01-2014

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 1926209	A	12-09-1933	AUCUN	
US 3376579	A	09-04-1968	AUCUN	
US 3300789	A	31-01-1967	AUCUN	
GB 201458	A	02-08-1923	AUCUN	
US 5361413	A	08-11-1994	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 1926209 A [0003]